



LES ALPES

(Vue prise des hauteurs de Montezemoto (Piémont).)



coulait *Dominus vobiscum*, Mandrin remarqua que l'officiant décochait un tendre regard vers la blonde Anise.

— Il n'a pas mauvais goût, le coquin, se dit le sire de Roquairol.

Il y avait là d'autres jeunes filles, mais d'un mérite inférieur.

— Cependant, murmura encore Mandrin, les lois de l'hospitalité exigeraient qu'il me laissât le choix. Nous verrons à cela.

Après l'office la plupart des fidèles quittèrent la Grand'Combe, bien que tous fussent invités à dîner. La famille Cabrillac seule resta.

— Sans doute, pensa Mandrin, il y a des précédents.

Il se trompait.

— Depuis plus d'un an, lui dit le père Pacôme, je convoite ce morceau friand ; Dieu ne l'a pas permis. Mais voici le ciel qui se charge de neige et j'espère bien retenir ici cette chère famille jusqu'à demain. Il ne s'agit que de faire boire le père Cabrillac et de prolonger le repas jusqu'à ce que la tempête se déclare.

On se mit à table. Il y eut assaut d'amabilité de la part des deux frocards. Le paysan, sa femme et sa fille furent flattés, choyés et quelque peu grisés.

Au moment où enfin ils se levaient pour reprendre le chemin de leur village, le vent s'élevant avec violence mugit dans la forêt et ébranla l'ermitage.

— Vous ne pouvez partir par ce temps-là, dit le père Pacôme.

Frère Olivier (autrement Mandrin) joignit ses instances à celles de son ami. Ce n'était pas nécessaire et la tempête avait assez d'éloquence.

On prit des cartes, en attendant qu'un regain d'appétit permit d'utiliser agréablement la soirée. Cependant frère Olivier se demandait comment on s'organiserait pour le coucher. L'habitation n'avait point d'étage et le rez-de-chaussée ne comprenait que la grande chambre — que nous connaissons, une cuisine ou fournil, et la chapelle.

Il fut décidé que Fleuret coucherait sous le clocher et que dans la chambre on mettrait un lit de camp pour Anise. Celui des deux moines était contre le mur attenant à la porte et l'on avait placé de la même façon le lit des époux Cabrillac.

La table fut reculée près du lit de frère Pacôme.



Ces dispositions prises, on dit la prière en commun, puis on se coucha et les paysans ne tardèrent point à dormir. Dès qu'il entendit leur respiration régulière, Mandrin se leva, écarta la table vers le lit des époux Cabrillac et se dirigea à pas de loup vers celui d'Anise. Celle-ci, qui faisait semblant de dormir, l'accueillit comme un beau rêve. Cependant vers le milieu de la nuit la mère, ayant eu besoin de se lever, déserta la couche conjugale.

Dans les ténèbres elle se perdit et, trompée par la table qu'elle avait vue près du lit des deux moines : — Ah ! mon Dieu ! se dit-elle, qu'allais-je faire là ?... Et elle se rabattit de l'autre côté.

Le père Pacôme, qui ne dormait pas, ne fit rien pour l'arracher à son erreur et feignant de se réveiller fêta son retour. Mais il mit dans l'expression de sa tendresse une vivacité dont la mère d'Anise eut lieu de s'étonner et qui faillit lui faire perdre le bénéfice de l'incognito.

Sur ces entrefaites frère Olivier, craignant d'être surpris par le jour, quitta sa conquête, mais, oubliant qu'il avait dérangé la table, se trompa à son tour et fut se coucher à côté de Cabrillac.

— Dormez-vous ? lui dit-il tout bas à l'oreille. Est-ce possible ! Ah ! si vous saviez combien cette fille est charmante.

A ces mots le paysan fut aussitôt sur son séant :

— Que signifie ? s'écria-t-il. Qui êtes-vous et de quelle fille parlez-vous ainsi ? Ah ! malheureuse !...

Frère Olivier stupéfait ne savait que répondre, quand Pacôme intervint et sauva la situation.

— Comment ! Que faites-vous là-bas, Olivier ? Voilà l'effet de votre délire et je vous avais bien dit que vous buviez trop de vin. Revenez à vous, mon frère, et laissez-nous dormir.

— Et où est ma femme ? s'écria Cabrillac.

— Moi, répondit cette dernière qui en hâte s'était glissée auprès de sa fille, je suis avec Anise que je n'ai pas quittée de la nuit.

— Ah ! mon frère, fit le paysan, que vous avez le vin insupportable !

— Mais, repartit l'égaré du ton d'un homme dont la pensée est chargée de sommeil, où suis-je donc ? Et vous, père Pacôme... Ah ! si vous saviez quel ange tombé du ciel...

Tout le monde se prit à rire.



— Il rêve encore, dit l'ermite. Allons, frère Olivier, laissez ces braves gens tranquilles avec vos divagations et venez près de moi.

Le jeune frère, tout en grommelant, regagna sa place et la bonne harmonie se rétablit dans la chambrée.

Le lendemain la tempête s'était calmée, et la famille Cabrillac fit ses adieux aux bons moines.

### XXX

#### LES SOIRÉES DE L'ERMITAGE

Cette aventure n'était pas faite pour engager Mandrin à déposer le froc de frère Olivier. D'autre part un voyage à Roquairol était impossible. Lorsque la neige couvre toute une contrée d'une couche uniforme de plusieurs mètres d'épaisseur, il est très difficile de s'orienter dans ce désert et de ne pas se perdre. Outre ce danger, le voyageur a encore à redouter le vent qui précipite et roule avec la rapidité d'un projectile de guerre des avalanches capables d'ensevelir des villages, ou qui soulève des tourbillons d'une poussière de glace aveuglante. Et je ne dis rien des crevasses, des fentes qui coupent les glaciers à des profondeurs insondables et que ne recouvre souvent que de la neige nouvelle et sans solidité; je me contente également de rappeler la rigueur excessive du froid, qui transforme le voyageur en stalactite de glace, qui lui interdit le repos sous peine de mort, enfin les bêtes de proie, les gypaètes principalement qui suivent l'homme, épient ses moindres défaillances et l'attaquent à grands coups d'ailes et de bec.

Mandrin dut renoncer à communiquer avec son frère et lui faire savoir où il était.

Il s'en consolait par la pensée que Claude devait être instruit de son évasion et comprendre que le retour de Roquairol lui était interdit.

— C'en est fait, dit-il à son hôte, me voilà ermite. Le ciel l'a voulu.



— C'est pour moi une faveur du ciel, répondit gracieusement le père Pacôme.

— Mais mon ami et moi nous allons faire une large brèche à vos provisions.

— Dieu y pourvoira, nous avons les cadeaux de Noël et de Pâques pour nous ravitailler. Puisque vous devez être ermite, il ne vous suffit pas d'en prendre le froc, mais il vous faut cette paix intérieure qu'il puise dans une confiance aveugle en la Providence. L'ermite a le grenier de la fourmi, mais n'éprouve point son inquiète cupidité : il ne cherche rien, il reçoit. Il est comme l'oiseau dont parle l'Évangile, qui ne sème pas et qui récolte. Il ne possède rien, ce qu'il a appartient au passant. Il n'a pas d'argent, il n'en veut pas et n'en a pas besoin. Il est pauvre sans être malheureux, solitaire sans être abandonné du monde, ou entièrement séparé de ses semblables, indépendant autant qu'un homme peut l'être. Dans l'Église militante, l'ermite n'est qu'un simple soldat, une sentinelle perdue au fond d'un bois, à la cime d'un roc, mais l'Église lui a délégué quelques pouvoirs. Il peut confesser et absoudre, il peut donner les sacrements.

« Plus d'un couple amoureux est déjà venu faire bénir son union à la Grand'Combe. C'est la poésie de l'ermitage.

— Oui da ! fit frère Olivier, c'est fort commode.

— Eh ! mon ami ! repartit Pacôme, à quoi sert d'entraver par des lois et des règlements le bonheur d'être époux ? Pour ceux qui ont la foi, Dieu n'est-il pas présent dans mon humble chapelle aussi bien que dans la cathédrale de Grenoble ? Et les engagements pris devant Dieu ne sont-ils pas plus solennels et plus sacrés que ceux que l'on prend devant les hommes ?

— Il est vrai, répondit frère Olivier. Mais vous parlez comme un saint et vous vous conduisez comme un païen.

— L'homme n'est pas parfait, mon ami, et c'est en ambitionnant la perfection que Lucifer, le plus brillant des anges, est devenu un démon. Nous sommes un composé d'esprit et de matière ; l'un et l'autre réclament satisfaction. L'important est que l'équilibre se maintienne, que les appétits matériels ne l'emportent pas sur les facultés spirituelles.

— Tout cela, père Pacôme, c'est de la philosophie ; ce n'est pas de la religion.



— La philosophie est la religion des gens éclairés, répliqua le moine et l'Église romaine n'est pas toute la religion.

— Hérétique ! fit frère Olivier.

— Comme vous, comme tant d'autres. Le Dauphiné a payé de son sang le plus pur ses hérésies. Après les Vaudois, les Calvinistes et il n'y a pas si longtemps.

— Mais enfin la morale, s'écria frère Olivier en riant sous cape, qu'en faites-vous ?

— Elle diffère selon les temps, les pays, les climats, repiqua père Pacôme. L'adultère, crime puni de mort dans bien des pays, dans le nôtre n'est qu'une simple faute punie de cent sous d'amende. Je pourrais citer d'autres exemples.

Ainsi ces deux isolés s'entretenaient souvent le soir en toute liberté.

Détachés des biens et des plaisirs du monde, ils l'étaient également de ses préjugés. Rabelais les eût admis à l'abbaye de Thélème dont la règle unique était : *Fais ce que voudras*, et lorsqu'un point douteux demeurait entre eux en discussion ils consultaient à son sujet l'oracle de la *dive bouteille*, du même curé de Meudon.

Quand le temps se montrait d'une clémence relative, ils revêtaient sous leur froc de chaudes fourrures d'ours et se hasardaient aux fêtes de quelque village voisin. Dans ces excursions ils s'exposèrent maintes fois à payer l'amende de cent sols, dont Pacôme parlait plus haut. Lorsqu'ils avaient à l'ermitage de jolies pénitentes ils humiliaient l'orgueil de leur esprit (cet orgueil qui perdit le plus beau des anges) en sacrifiant aux plaisirs sensuels.

Ils poussèrent même un peu trop loin cet esprit d'humilité. Plusieurs curés en furent instruits et portèrent plainte à l'évêché ; tant et si bien qu'à la première fonte de neiges, le grand vicaire voulut voir cet ermite à qui on prêtait des mœurs si relâchées et le manda à l'évêché.

Ce fut frère Olivier qui effrontément résolut de répondre à la sommation épiscopale et de conjurer l'orage.

Adroitement grimé et déguisé il se rendit à l'évêché. Depuis le temps qu'il se croyait moine, il en avait pris les manières et le ton et était en parfait état de jouer son rôle.

Sa jeunesse cependant le trahit.

— Mais vous n'êtes pas l'ermite ? fit le grand vicaire



— Je le représente, monsieur, comme vous représentez mon seigneur.

— Vous êtes un impertinent.

— Pardonnez à mon ignorance des convenances, répondit le frère. Les solitaires perdent l'usage du monde. Je remplace le père ermite parce qu'il est vieux et fatigué.

— Il paraît qu'à la Grand'Combe se passent des scènes scandaleuses.

— Je l'ignorais, monsieur; je n'y ai jamais eu que des sujets d'édification.

— On parle de scènes d'orgie, de filles et de femmes séduites. J'entends mettre ordre à tout cela et d'abord j'exige que l'ermite Pacôme vienne s'expliquer lui-même. Allez et dites-lui que, si dans le délai de huit jours il n'est pas venu se justifier, je lui donnerai un remplaçant.

Frère Olivier éconduit rentra à l'ermitage avec ces mauvaises nouvelles.

— Eh bien ! répondit Pacôme avec la douce gaieté qui n'abandonne jamais le sage, allons voir ce qu'il nous veut, ce majordome de Jésus-Christ.

Accompagné de frère Olivier il partit pour l'évêché.

Il parut devant son supérieur. Il était en apparence vieux, ridé, sordide.

A cette vue, le grand vicaire encore plus étonné qu'indigné s'écria :

— Quoi ! fait comme vous êtes, vieux, laid, mal vêtu, hideux, vous allez faire l'aimable dans les villages ! Voilà dix enfants que l'on met sur votre compte !

Le pauvre ermite ne se troubla point mais d'un air humble et simple :

— Ah ! monseigneur, répondit-il, je n'ai pas pour cela interrompu le service divin ; je ne les ai faits que dans mes heures de récréation.

Le grand vicaire chassa le moine impudent à coups de pieds.

— Va-t-en, drôle, lui cria-t-il ; il est temps de changer de conduite ou je te nomme un successeur.

Pour le moment l'affaire en resta là.

Sans doute le grand vicaire n'avait pas de moine sous la main.



Cependant Mandrin voyant la route libre songea à retourner a Roquairol.

Il prit congé du père Pacôme en lui promettant de lui donner bientôt de ses nouvelles et en l'assurant que jamais hivernage dans les Alpes ne lui avait paru aussi court.

Nous le devancerons au château et nous raconterons les événements qui s'y étaient accomplis en son absence.

### XXXI

#### Δ ROQUAIROL

Nous avons dit que Claude avait à Grenoble des espions et comptait sur eux pour l'informer du moment opportun où il pourrait tenter de délivrer son frère. Il n'avait rien négligé pour battre le rappel dans toutes les vallées, pour amener à Grenoble une foule considérable au moment du procès.

L'heure venue, il se transporta jusqu'à la ville avec une vingtaine de cavaliers déterminés. Enfin tout était préparé par lui pour attaquer la prison, tandis que la multitude eût assailli l'hôtel de la ferme, lorsqu'il apprit que le capitaine et son lieutenant étaient libres.

La joie qu'il en éprouva ne fut pas pure, il s'y mêla l'amertume de la déception.

Il se hâta de regagner Roquairol.

Nous ne reviendrons pas sur l'état des chemins et du temps, nous nous bornerons à dire que par une sorte de pressentiment le retour au château, où (croyait-il) le devançait son frère, ne se fit pas sans une inquiétude pénible.

Lorsqu'au bout de son voyage il ne trouva personne, ce sentiment s'accrut encore. Il était d'ailleurs partagé par la plupart de ses compagnons.

Enfin la tempête éclata.

Impuissant contre les éléments déchaînés, enfermé dans la forteresse, il dut se résigner à l'attente la plus cruelle.

Personne!...



# LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN



LE CAPITAINE

# MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

*Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.*

*Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.*

*C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.*

*Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.*

*Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.*

*Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!*

*A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.*

*Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!*

*Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.*

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

<b>5 centimes</b> LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	<b>25 centimes</b> LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.